

Demande de remboursement

Votre demande de remboursement doit être faite par écrit, signée et transmise par courriel à l'adresse suivante : info@gymnaskavoltigeurs.ca ou au bureau du club.

La date limite pour demander un remboursement est le <u>27 janvier pour la session Hiver</u> <u>2025</u> après cette date aucun remboursement ne sera fait. Si la session n'est pas encore commencée, les coûts d'inscription seront remboursés en totalité, moins un frais de 15\$ d'administration. Si la session est commencée, vous aurez les frais du nombre de cours que l'enfant à participé, plus un frais de 15\$ d'annulation. Les frais d'affiliation à la fédération de gymnastique du Québec ne sont pas remboursables après le 1 octobre.

Tous les remboursements, peu importe le mode de paiement seront faits par chèque et envoyés par la poste à l'adresse indiquée ci-dessous. Pour nous rejoindre, veuillez composer le (450) 773-7401

1	
Nom du participant :	
Date de naissance du participant (jj/mm/aaaa) :	
Nom de la personne à qui effectuer le remboursement :	
Numéro de téléphone _()	
Adresse	
Ville / Arrondissement	Code postal
Pour quel cours demandez-vous un remboursement?	
Nom	
Horaire	
Pourquoi demandez-vous un remboursement? :	
Quel mode de paiement avez vous utilisé au moment de l'inscription?	
Argent comptant :	Debit : Virement bancaire ou Interac :
virement par la base .	_ virement bancane ou interac
Date :	Signature :